

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Signalétique et décors graphiques

Le titulaire de ce CAP réalise, à l'unité ou en série, des produits à vocation publicitaire, à vocation d'information ou de communication visuelle, ou des produits décoratifs. Il représente le projet en dessin ou en maquette PAO avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors. Il utilise des outils traditionnels (découpe, impression, peinture) et des logiciels spécialisés. Par ailleurs, il participe à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Confronté à l'évolution des techniques de la publicité, de la production automatisée, de la conception et du dessin assistés par ordinateur, le secteur de la signalétique, de l'enseigne et du décor se construit d'année en année une nouvelle identité. Culture artistique, pratique du dessin, connaissances et savoir-faire appliqués à ce domaine d'activité s'affirment comme les bases essentielles et indispensables à toute pratique.

Le titulaire de ce CAP est un opérateur qui réalise le produit sous la direction d'un responsable. Celui-ci impose les délais d'exécution et contrôle les résultats.

Pour la réalisation de son travail, il utilise des outils traditionnels et des logiciels spécialisés et effectue les tâches suivantes :

- lecture du document de travail et de la fiche d'instructions.
- réalisation d'une maquette simple.
- préparation des supports et de la matière d'œuvre.
- réalisation manuelle et/ou informatisée.
- finition et vérification de la conformité du travail par rapport à la fiche de fabrication.
- entretien du poste et des outils de travail.

Il participe également à l'accueil des clients et des fournisseurs. Il exerce son activité soit en atelier soit sur site et réalise des enseignes et panneaux publicitaires, des panneaux de signalisation, durables ou temporaires, des panneaux de chantier, de vente et de promotion, de stands (salons et événementiel), des banderoles, calicots, lambrequins, des murs peints, publicitaires et décoratifs, des stickers et adhésifs... Ces produits sont réalisés à l'unité ou en série. Ils sont destinés aux secteurs des services, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la distribution ainsi qu'aux services publics et aux particuliers.

Débouchés :

Le titulaire de ce CAP travaille généralement au sein d'entreprises artisanales ou dans des petites et moyennes entreprises « graphisme – décoration ».

Programme

Grille horaire	1 ^o année	2 ^o année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et	43h30	39h

math en co-intervention		
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artist.	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé au choix d'orientation	101h30	91h

Enseignements professionnels

- Arts appliqués
- Préparation de supports
- Réalisation de graphismes et décors
- Technologie
- Informatique
- Histoire de la lettre et lettre dessinée
- Histoire de l'art
- Sérigraphie
- Prévention - Santé – Environnement

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines sur un cycle de 2 ans.

Examens

Enseignement professionnel :

- Culture, analyse et réalisation graphique, coeff. 4
- Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage, coeff. 5
- Réalisation d'un marquage, coeff. 10 (dont 1 pour Prévention Santé Environnement)

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – enseignement moral et civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia

- BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes
- BMA Graphisme et décor option graphiste en lettres et décors

Où se former dans l'académie

- **En lycée public**
Vedène (84) – LP Domaine d'Eguilles
- **En lycée privé**
Marseille 6^{ème} – LP Don Bosco
- **En apprentissage**
Marseille 1er- CFA de la Bourse du Travail

[CAP Signalétique et décor graphique ailleurs en France](#)

en savoir +

www.onisep.fr

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Paca/Aix-Marseille

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Diplômes « Les Bacs Pro »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale